

Fiche de poste : Agent de Développement CD91



DESCRIPTION

L'agent de développement sportif est chargé de concevoir, de coordonner et d'accompagner des projets de développement.

Son but est d'accompagner les clubs du département et de développer de nouvelles sources de financement. Il doit ainsi développer et animer des partenariats, des actions de promotion de l'activité, tout en assurant la gestion administrative et financière des projets et leur évaluation.

L'agent de développement doit aussi avoir un rôle d'assistance et de conseil auprès des dirigeants du Comité.

La personne recrutée collaborera étroitement avec l'équipe bénévole et salariée du Comité et devra rendre compte de son activité à son tuteur et au président général du Comité.

MISSIONS PRINCIPALES

Développement

Mettre en oeuvre les projets associatifs du Comité;

Concevoir, coordonner et accompagner les projets de développement sportif ;

Participer au développement du Comité en interne ;

Assurer la promotion du Comité lors des diverses manifestations sportives locales ;

Assurer le suivi des dossiers de subvention ;

Développer et animer les partenariats ;

Accompagner le bureau directeur dans ses missions ;

Créer le lien entre chacune des clubs affiliés au Comité ;

Assurer une collaboration active avec la Ligue Île-De-France de Baseball, Softball & Cricket et la Fédération Française de Baseball Softball, Cricket (FFBS) ;

Planifier avec les éducateurs sportifs clubs et conventionner les animations sportives départementales ;

Cordonner les missions des encadrants salariés ou bénévoles ;

Rapporter les bilans des animations.

Communication

Gérer le site internet du Comité ;

Animer les réseaux sociaux du Comité (Facebook, Twitter ...)

RELATIONS HIERARCHIQUES

Placé sous l'autorité hiérarchique du Président du Comité : Monsieur Philippe DENIS.

EXIGENCES REQUISES POUR LE POSTE

Qualifications nécessaires SAVOIRS :

- Disposer de bonnes connaissances du milieu associatif
- Avoir de bonnes connaissances des activités sportives proposées par le Comité

Compétences nécessaires SAVOIR-FAIRE :

- Savoir faire des propositions en synergie des projets associatifs
- Savoir présenter, mettre en valeur et défendre les actions menées
- Savoir rechercher l'information nécessaire aux actions menées
- Maîtriser les outils informatiques et de communication
- Appréhender la méthodologie de projet

Compétences relationnelles SAVOIR-ÊTRE :

- Savoir faire passer un message, écouter et défendre un point de vue
- Savoir être réactif

- Acquérir progressivement une autonomie de travail et être capable d'anticiper les tâches
- Savoir travailler en équipe et en autonomie

CONTACT

Président :

Philippe DENIS

denis.philippe@free.fr